

Conseil italien du Mouvement européen
Déclaration sur l'état de l'Union
Rome, le 14 Octobre 2014

INTRODUCTION

Le Conseil italien du Mouvement européen a discuté de la situation en Europe à la veille du vote de confiance qui devait être exprimé le 22 Octobre par le Parlement européen au sujet de la Commission Juncker et des perspectives de l'action fédéraliste en 2015.

Le débat au sein du Conseil italien a d'abord porté sur les événements dramatiques survenus ces dernières semaines dans les pays voisins de l'Union et en particulier sur les situations au Moyen-Orient et en Ukraine, qui ont des conséquences non seulement en termes militaires et de sécurité, mais pèsent aussi sur les enjeux géopolitiques et sur l'état politique et économique de l'Union.

Dans ce contexte, le Mouvement européen estime que, d'une part, le dossier de la défense Européenne devrait être ouvert d'urgence sous ses deux aspects à la fois de maintien et de construction de la paix; que d'autre part, une intervention de l'Organisation des Nations Unies devrait être fortement soutenue par la Commission européenne et le Haut Représentant qui devraient lancer une politique étrangère et de sécurité commune visant à construire un espace Méditerranéen de paix, de coexistence, de coopération et de mobilité des personnes dans la perspective d'une Communauté euro-méditerranéenne.

La procédure d'élection du Président de la Commission a renforcé la dimension politique de l'Union, compte tenu du fait que le Conseil européen devait prendre en compte les résultats du vote du 22 au 25 mai, et les choix faits par les partis européens. Cependant, la démocratie dans l'Union n'a pas encore fait les pas en avant nécessaires et importants:

- La composition de la Commission a été polluée par des choix faits au niveau des gouvernements nationaux; ceux-ci n'ont été que partiellement cohérents avec les accords de coalition bâtis au Parlement européen et ont laissé des désaccords non résolus sur les questions politiques et les priorités stratégiques qui vont maintenant peser sur les travaux de la nouvelle Commission et sur ses relations avec l'Assemblée. On doit aussi ajouter la préoccupation liée à la fragmentation des portefeuilles et aux risques apportés par une structure qui repose sur un rôle de supervision par les vice-présidents qui est significativement limité à un droit de veto sans leur attribuant les domaines correspondants de l'administration européenne;

- Les partis européens ont montré leur incapacité à contribuer à "la formation d'une conscience politique européenne et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union (*"forming European political awareness and to expressing the will of citizens of the Union"* - art 10.4 du TUE);

- Le Conseil européen a montré sa volonté d'imposer non seulement à la Commission mais aussi au Parlement européen son programme stratégique pour l'ensemble de la nouvelle législature.

DÉMOCRATIE EUROPEENNE ET NATIONALE

Le niveau embryonnaire - et par définition insuffisant - de la démocratie européenne, résulte néanmoins principalement de l'incapacité des gouvernements, des dirigeants et des parlements nationaux à mettre en place une stratégie commune pour l'Europe, un processus pour poursuivre l'intégration et le transfert nécessaire de souveraineté.

Mois après mois, décision après décision, en ces années de crise, la conscience européenne a disparu; sans elle, il ne sera possible de corriger qu'une petite partie des distorsions politiques adoptées dans la majorité des cas par les chefs d'État et de gouvernement au sein du Conseil européen avec le soutien de leurs propres parlements nationaux.

Ce qui apparaît de plus en plus clairement - et pas seulement dans les parlements des pays où des mouvements europhobes ont remporté les élections européennes - est la plainte de perte de souveraineté et de centralisme de la troïka, ainsi que la nécessité de réponses nationales: tout ceci l'emporte clairement sur la prise de conscience que, au contraire, la véritable cause de la crise est le manque d'Europe.

Ce qui manque le plus est la volonté des gouvernements à atteindre ensemble les objectifs fixés par les traités et cette circonstance amène à violer le principe constitutionnel de coopération loyale, avec une situation dans laquelle le Parlement européen pourrait traduire le Conseil devant la Cour de justice sur certaines questions essentielles, ceci en présentant une série de procédures pour défaut d'action en utilisant la jurisprudence de la politique des transports.

Ce qui manque surtout est un projet européen capable de relever les défis du 21ème siècle et de présenter une synthèse - comme cela est arrivé au début du processus d'intégration - des valeurs et intérêts communs. Aucun gouvernement national n'a été en mesure de proposer les éléments essentiels de ce projet, ni n'a lancé un dialogue entre les gouvernements dont les majorités politiques devraient être les vecteurs d'une vision plus large vers l'intégration.

CITOYENS ET INSTITUTIONS

Les messages exprimés par les urnes à travers un taux d'abstention de 57%, le développement des mouvements europhobes et le niveau élevé de méfiance des citoyens à l'égard des institutions tant nationales qu'européennes n'ont pas été compris par les gouvernements et les partis politiques dans les États membres et la protestation des jeunes qui ont déserté massivement les élections européennes est restée lettre morte.

En l'absence de réponses rapides et appropriées, les divergences entre États membres vont augmenter et les citoyens auront tendance à se réfugier dans l'illusion que leurs problèmes pourraient être résolus plus facilement par un retour en arrière dans l'Europe des nationalismes. Dans ces circonstances, les conséquences seront extrêmement dommageables tant pour les pays dont l'économie est à ce jour apparemment plus solide que pour ceux qui subissent les effets de la crise économique et sociale: le projet européen peut très bien échouer!

Le Mouvement européen estime qu'il est encore possible d'arrêter ce déclin par la relance d'une perspective de véritable unité politique construite sur une base fédérale sans laquelle il sera

impossible de progresser de manière irréversible sur la voie de l'intégration économique et de l'union monétaire.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'Union, afin de compléter l'intégration économique et monétaire, a besoin en tout premier lieu besoin d'un plan d'investissement pour une croissance durable et harmonieuse, dans le respect de la qualité de la vie et de l'environnement, qui vise à réduire les inégalités, la pauvreté et le chômage structurel en particulier pour les jeunes et les femmes.

Le projet d'un plan de 300 milliards d'euros en trois ans au cœur du programme de Jean-Claude Juncker doit être radicalement révisé.

De nouveaux investissements européens ne pourraient pas être financés par des ressources déjà incluses dans les perspectives pluriannuelles 2014-2020, qui découlent en grande partie des contributions nationales, et coïncident avec le montant extrêmement limité des ressources déjà affectées aux politiques existantes, ils ne pourraient pas non plus reposer principalement sur des interventions d'entreprises privées, mais devraient s'appuyer sur de véritables ressources propres et l'utilisation massive de l'instrument de prêts et des prêts hypothécaires garantis par le budget européen.

Le plan d'investissement doit donc être modifié en ce qui concerne la qualité de ses ressources et des dépenses en accord avec ces priorités, mais également en ce qui concerne des montants, qui sont loin en deçà des besoins de l'Union et des possibilités offertes par les marchés financiers.

Sur ce domaine, le Mouvement européen en Italie a déjà envoyé à Jean-Claude Juncker une proposition (EFIGE: *European Fund for Investments, Growth and Employment*, cad «Fonds européen pour les investissements, la croissance et l'emploi») et soutient fortement l'initiative citoyenne européenne "New Deal 4 Europe». L'occasion de la révision pluriannuelle des perspectives financières de mi-mandat devra être saisie par le Parlement européen et la Commission pour introduire de façon permanente dans le budget européen de nouvelles ressources propres, garantissant des prêts et des prêts hypothécaires (obligations de projet) ainsi qu'une politique européenne d'investissement public pour une croissance durable croissance et contre le chômage.

Dans le cas où il sera impossible de parvenir à un accord unanime au sein du Conseil, le plan devrait représenter la première étape pour un budget authentique de la zone euro.

DROITS FONDAMENTAUX ET PERSPECTIVES SOCIALES

Deuxièmement, l'Union doit redémarrer à partir de la promotion et de la protection de l'individu et des droits collectifs de l'homme.

Cela signifie d'accélérer l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, d'ouvrir une procédure d'adhésion à la Charte sociale révisée de Turin, et de conclure rapidement la création d'un procureur européen indépendant des systèmes judiciaires nationaux, de relancer le programme de Stockholm dans le cadre d'une communautarisation efficace d'un espace de liberté, de sécurité et de justice, de créer un service civil européen, de réformer l'instrument de l'initiative citoyenne européenne, d'adopter des mesures plus énergiques pour

soutenir la jeunesse, mais aussi d'adopter des politiques de solidarité et d'intégration pour les citoyens provenant des pays tiers, ceci en accord avec les droits énoncés dans la Charte en évitant les opérations qui apparaissent contre-productives et discriminatoires (à ce sujet, le Mouvement européen en Italie a adopté une déclaration sur l'Initiative du Conseil *Mos maiorum*).

PERSPECTIVES CONSTITUTIONNELLES

Le Mouvement Européen en Italie a appris avec grande préoccupation la décision du Comité des affaires constitutionnelles du PE pour démarrer le développement d'un rapport d'initiative sur les potentialités du traité et reportant à plus tard la rédaction d'un rapport sur la révision du traité de Lisbonne et l'avenir de l'Union.

Le Mouvement Européen en Italie considère cette décision comme illégitime, inefficace et opaque. Les deux rapports doivent être menés de façon parallèle et complémentaire et doivent conduire le Parlement à développer et adopter un projet ambitieux pour remplacer dans un délai précis le traité sur l'Union européenne par un nouveau Pacte Constitutionnel.

Dans cet esprit, le Mouvement européen en Italie réaffirme sa conviction que, en l'absence d'une initiative des gouvernements, le Parlement européen devrait assumer le rôle qui a été exercé par la première Assemblée élue au suffrage universel direct à l'initiative d'Altiero Spinelli.

PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS

Pour parvenir à ce résultat, cependant, une grande mobilisation populaire est nécessaire pour expliquer aux citoyens les véritables raisons pour lesquelles nous ne sommes pas en mesure de sortir de la crise, tout en étant conscient que c'est le cadre institutionnel qui attise la crise économique et sociale et non l'inverse, et que seule une intégration politique et économique forte peut redémarrer les moteurs de la croissance.

Sur la base de ces considérations, le Mouvement européen en Italie a décidé de lancer sa propre initiative et de proposer à l'Assemblée fédérale du Mouvement Européen International - qui se réunira au Campidoglio à Rome les 28 au 29 Novembre 2014 - le début d'une campagne pour une Europe fédérale, solidaire et démocratique.

Le Mouvement Européen en Italie suggère de mettre fin à cette campagne, le dimanche 28 Juin 2015 (au cours du focus sur le 70e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale et à l'occasion du 30e anniversaire de la grande manifestation organisée à Milan par les fédéralistes Européens, les pouvoirs locaux et les syndicats) avec l'organisation d'initiatives populaires dans une centaine de sites importants de l'histoire Européenne.